

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

24-58084

Fourniture de FAIMS PRO DUO

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC) Un PAC est un avis public indiquant à la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner, en soumettant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution au fournisseur pré sélectionné.
2. Notre expertise en THS du CNRC s'étend à un éventail de domaines, y compris l'immunobiologie, les biosciences translationnelles et l'ingénierie des bioprocédés (plateformes bactériennes, virales et mammifères), ainsi que le traitement et l'analyse en aval pour permettre la progression dans la chaîne de valeur du développement de médicaments.
Dans le cadre de cette recherche, le département d'immunobiologie a besoin d'un FAIMS PRO DUO (interface de spectroscopie de mobilité ionique de forme d'onde asymétrique à haut champ) pour permettre la séparation orthogonale d'échantillons complexes ou d'échantillons avec une interférence matricielle élevée, permettant et améliorant la protéomique ascendante et descendante, les flux de travail protéomique quantitatifs, la quantification des peptides et les tests ciblés de grandes ou petites molécules. Cet instrument fournira un accès quotidien à une grande variété d'analyses de spectrométrie de masse, essentielles à l'appui des activités de R-D pour la recherche interne, ainsi que de la recherche de partenaires universitaires et industriels.
3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

L'entrepreneur doit fournir une spectroscopie de mobilité ionique de forme d'onde asymétrique à haut champ existant Interface entièrement compatible avec le spectromètre de masse Thermo Scientific TNG l'équipement.

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités que son produit/équipement/système (s'il y a lieu) répond aux exigences suivantes :

L'interface de spectrométrie de mobilité d'ions de forme d'onde asymétrique à haut champ Thermo Scientific™ FAIMS Pro Duo fournit un mode de séparation orthogonal pour des échantillons complexes ou des échantillons avec une interférence matricielle élevée, et est bénéfique pour la protéomique ascendante, descendante, les flux de travail protéomique quantitatifs, le coran peptidique et les tests ciblés de grandes ou petites molécules. L'interface FAIMS Pro Duo est basée sur des électrodes cylindriques utilisant N₂ comme gaz porteur. Les utilisateurs peuvent facilement maintenir FAIMS Pro Duo en raison de l'assemblage unidirection à sens unique conçu de manière unique. L'appareil peut être utilisé sur une large gamme de débits jusqu'à 1 mL / min, et n'est compatible qu'avec les spectromètres de masse Thermo Scientific TNG.

De plus, le FAIMS :

Doit être compatible avec les spectromètres de masse Thermo Scientific TNG

Doit avoir un temps de commutation de CV maximum de 25 ms (Orbitrap Eclipse et Exploris 480)

Doit avoir une compatibilité logicielle complète avec le logiciel de contrôle Thermo Fisher et le logiciel d'analyse de données.

Doit avoir un temps de commutation de CV maximum de 40 ms (Exploris 240)

Doit inclure un kit à haut débit et un assemblage d'électrode supplémentaire.

4. Cet approvisionnement est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECCO)
Accord de libre-échange Canada-Honduras (ACHT)
Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)
Accord de libre-échange Canada-Panama (ALÉCA)
Accord de libre-échange canadien (ALEC)

5. Justification du fournisseur présélectionnée

Thermo Fisher est le fabricant d'équipement d'origine (OEM) et le seul fournisseur qui peut offrir le FAIMS PRO DUO qui est compatible avec nos instruments Thermo Fisher existants.

6. Exception(s) en ce qui concerne la réglementation des marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet approvisionnement en vertu de l'alinéa 6d) – « une seule personne est capable d'exécuter ce travail ».

7. Exclusions et/ou motifs d'appel d'offres limités

Les exclusions et/ou les motifs d'appel d'offres limités suivants sont invoqués en vertu de la :

- a. Accord de libre-échange canadien (ALEC) – Article 513(1)b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques ;
- b. Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC) – article Kbis-16(2) c) : nécessaire pour protéger la propriété intellectuelle ;
- c. Accord de libre-échange Canada-Colombie – Article 1409 (1) (b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques ;
- d. Accord de libre-échange Canada-Honduras – Article 17.11 (2) b) (iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques ;
- e. Accord de libre-échange Canada-Corée – faisant référence au Protocole de l'OMC modifiant l'AMP, article XIII 1) b) iii) : en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques ;
- f. Accord de libre-échange Canada-Panama – article 16.10(1)b) (iii) : en raison de l'absence de concurrence pour des raisons techniques ;

8. L'équipement devrait être livré au plus tard le 30 septembre 2024.

9. La valeur estimative du contrat est de 131 115,40 \$, excluant (TPS/TVH).

10. Le fournisseur pré-identifié est : Thermo Fisher Scientific (Mississauga) Inc., 2845 Argentia Road, Unit 4, Mississauga, ON
11. Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne-ressource identifiée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur satisfait aux exigences annoncées.
12. La date et l'heure de clôture pour accepter les énoncés de capacités sont : le 11 juillet 2024 à 14 h 00 HE.
13. Demandes de renseignements et présentation d'énoncés de capacités à adresser à :
Carol Cooper,
Agent principal de négociation des contrats
carol.cooper@nrc-cnrc.gc.ca
902 293 8053